



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



**Section PIC Paris Nord**

## **FLASH d'information CGT Paris Nord Gonesse Ou Projet gelé malgré la canicule**

**Comme nous l'affirmons depuis des mois, le transfert du trafic du Val d'Oise (800 000 plis jours) sur la PIC Paris Nord sans la totalité des effectifs qui vont avec, va aggraver considérablement les conditions de travail des personnels concernés.**

D'autant plus que depuis s'est rajouté du trafic en provenance de Richepin, de Goussainville, d'Europe PPDC.

C'est cela qui a conduit la CGT à participer à une intersyndicale et à mobiliser le personnel autour d'une plateforme revendicative Commune.

Malgré la forte mobilisation du personnel (grève du 18 avril, fortes participations aux HIS), la direction locale se refuse à discuter sur les volets, organisationnel et emploi, de ce transfert.

Ne tenant pas compte de l'avis du personnel et des représentants du personnel au CHSCT de la PIC Paris Nord elle a même déménagé le chantier tri manuel au centre du hall petit format, entraînant d'énormes aggravations des conditions de travail du personnel de ce chantier dues aux nuisances sonores (une pétition CGT exigeant la mise en place de mesures pour remédier à cette situation et signée par une soixantaine d'agents de ce chantier a été transmise aux responsables de la PIC, au médecin de prévention, à l'inspecteur du travail)

Depuis le mois d'avril, la direction de la PIC Paris Nord prenant appui sur la faiblesse des salaires des agents joue le chaud et le froid à travers le chantage de l'octroi d'une prime soumise à la signature d'un accord.

Sans qu'elles n'aient réellement débutées, sans prendre en compte les demandes des organisations syndicales sous prétexte qu'elle n'avait pas de marge de manœuvre, la Directrice décidait de façon unilatérale lors de la plénière du 27 juin 2013 que les négociations étaient terminées et que la version définitive de l'accord serait soumise à signature le 02 septembre 2013.

***Drôle de conception du dialogue social et cela à même pas un an du « grand dialogue » !***

Alors que les premiers 155 KUBs auraient dû arriver dans quelques jours aucune précision sur cet accord de la manière dont va être traité ce trafic, pas plus que celui qui doit arriver en novembre ou en décembre

En ce qui concerne la force de travail si la Directrice de la PIC accepte d'écrire dans ce projet d'accord que le nombre d'emplois prévus au cap 2013 serait augmenté de 100, elle refuse d'écrire que les effectifs eux seraient augmentés de 100 (précisant même lors de la plénière du 27 juin que 614 agents aujourd'hui + 100 agents pourrait ne pas faire 714 agents demain !!!!!). La direction de la PIC Paris Nord aurait-elle l'intention d'ajouter de la surproductivité à une productivité déjà très importante dans ce projet.

### **L'Expertise : Un coût pour La Poste ?**

Allons donc, voilà une vieille lune du patronat dans toute sa splendeur. Ainsi ce qui pourrait garantir la santé de ses salariés lui coûte ! Mais combien ça lui rapporte de fermer le Centre de Tri du Val d'Oise ? Quel budget dispose le centre pour les travaux, l'aménagement des chantiers, l'accompagnement et les primes liées au projet ?

Sur les 800 euros de primes, seuls 200 euros peuvent être considérés comme étant sûrs, 200 autres euros étant soumis au respect des différentes dates de transfert et 400 autres euros encore plus aléatoires à la bonne réalisation de 6 critères QS sur le trafic Paris et Val d'Oise. Lors de la création du Centre de Tri, qui ne s'appelait pas encore PIC, La Poste tentait déjà d'inclure des clauses liées à la QS lors de la montée en charge pour le calcul des primes de transfert. Elle l'a aussi tenté pour la création de la PIC Paris SUD. A chaque fois, elle a entendu les Organisations Syndicales qui ne pouvaient accepter de tels critères aléatoires, sur lesquels les agents ont peu de prise et surtout que ceux-ci laissent entendre que La Poste n'a pas confiance dans ses agents. **Alors que chaque jour, ils veillent à exécuter leur tâche, assurer la QS et garantir le Service Public. Que cherche La Poste en voulant garder ces objectifs ? La Poste veut-elle réellement un accord ?**

Entre temps, le 11 juillet, s'est tenu un CHSCT sur l'arrivée des 155 KUBs en provenance du Val d'Oise. Devant le manque de précisions concernant l'organisation du travail et les effectifs nécessaires pour le traiter, 5 représentants du personnel sur 6 ont déclaré ne pas avoir tous les éléments nécessaires dans le dossier soumis et ainsi pouvoir se prononcer sur ce transfert, le sixième s'abstenant.

**4 représentants du personnel sur 6 ont demandé la mise en place d'une expertise.**

Depuis, cette expertise a été acceptée par La Poste et la directrice nous annonce que le processus d'arrivée du Val d'Oise est donc suspendu.

Le projet est aussi suspendu sur la PIC Val d'Oise suite à une décision du Tribunal de Grande Instance de Paris, dans une Ordonnance de Référé rendue le 19 juillet à la demande de la CGT et de SUD Val d'Oise.

*Extrait jugement :*

.../...Faisons interdiction à La Poste de mettre en œuvre son projet "Grand Cergy 2014" tant qu'elle n'aura pas délivré au CHSCT une information complète sur celui-ci lors d'une nouvelle réunion au cours de laquelle, en présence de l'expert, la société Secafi, elle devra répondre précisément aux questions évoquées le 21 juin 2013 dans la délibération adoptée, en précisant les étapes de la consultation, l'avis ne pouvant être recueilli en l'état de l'avancement du projet que sur le transfert de l'activité traitement ;

Assortissons cette interdiction d'une astreinte de 5.000 euros par manquement constaté, et ce à compter de la signification de l'ordonnance ;

.../...

**Suite à ce jugement, on comprend mieux pourquoi la Direction locale était pressée de faire signer cet accord dès le 22 mai !!!**

**Pour la CGT il est grand temps que la Direction de la PIC Paris Nord accepte d'ouvrir de véritables négociations sur les revendications des personnels.**

**Nous appelons l'ensemble des postières et des postiers de la PIC à poursuivre leur mobilisation dans l'unité la plus large possible.**